

## Fêter les 24 et 25 septembre 2017

3.2

Depuis 1947, année de la canonisation, la fête de Saint Nicolas est célébrée le 25 septembre dans toutes les régions de langue allemande. Ce jour-là (ou pour des raisons pratiques le dimanche suivant) on commémore le saint de la paix en même temps sur tous les continents. C'est ainsi que, dans les nombreuses paroisses constituées depuis et les sanctuaires dont le patron est Frère Nicolas, se forme une communauté de prière dans le monde entier.

L'année commémorative 2017, le 25 septembre tombe un lundi. En Obwald les fêtes religieuses ont lieu du 23 au 25 septembre à Sachseln et Flüeli-Ranft (dossier 2.1). Cependant, la commémoration ne doit se concentrer en aucune façon sur Sachseln ce week-end-là. Des rencontres et une réflexion sur Nicolas de Flüe peuvent avoir lieu partout en Suisse. « RETOUR AU RANFT » est partout, Nicolas de Flüe est là pour tout le monde. Selon les possibilités, des projets et des cérémonies comme à Sachseln seront proposés en même temps dans toute la Suisse, voire dans le monde entier. L'association soutient cela en en faisant la publicité. Ainsi la commémoration peut trouver sa place partout en Suisse et au-delà des frontières formant ainsi une grande communauté.

Organisez comme bon vous semble et selon vos possibilités une célébration locale, pour promouvoir l'année commémorative, en particulier les 24 et 25 septembre. Quelques possibilités, par exemple :

- La célébration solennelle d'un office dominical
- Une célébration selon la « liturgie des heures » ou un temps de recueillement
- Une journée d'action et de rencontre
- Une exposition ou une manifestation littéraire
- Une cérémonie avec de la musique et/ou une conférence
- Un pèlerinage en commun vers un lieu dédié à frère Nicolas
- Une réflexion sur Nicolas de Flüe, une soirée de conférence avec un cercle de discussion

Pour organiser cela, on peut s'adresser à des conférenciers, des orateurs (dossier 3.9) ; des projets participatifs peuvent être inclus dans votre propre manifestation (dossier 4.0).

**Informez-nous de vos idées et des manifestations que vous prévoyez. Nous les ajouterons périodiquement sur le site régulièrement actualisé [www.mehr-ranft.ch](http://www.mehr-ranft.ch).**